



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 28570

### Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre des affaires étrangères et européennes de lui donner des indications sur la politique qu'il entend mener pour promouvoir les modes de consommation durable et écologiquement responsable dans ses services.

### Texte de la réponse

Le ministre des affaires étrangères et européennes considère la problématique du développement durable, à l'égal du réchauffement climatique, comme un des enjeux majeurs du monde contemporain. Cela se traduit par la place importante qui lui est réservée dans la réforme des structures du ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) actuellement en cours. Au plan de sa gestion courante, le MAEE se conforme aux orientations définies par le gouvernement en matière d'achats durables notamment pour les véhicules « propres », une priorité est donnée aux achats de véhicules dont les rejets de CO2 ne dépassent pas 130 g/km, ou l'approvisionnement en papier en n'utilisant que du papier écoresponsable. En matière alimentaire, les pourcentages de produits issus de l'agriculture biologique sont respectés dans les restaurants administratifs et les nouveaux taux ont été inclus dans le cahier des charges des récents appels d'offres. L'installation prochaine d'une grande partie des services du ministère dans des bâtiments neufs ou rénovés permettra de réduire les consommations d'énergies par rapport à la situation actuelle. Il en ira de même pour la consommation de papier grâce à la modernisation des moyens d'impression. L'usage de la visioconférence sera davantage développé ainsi que les déplacements en chemin de fer. Un service central des achats vient d'être créé au sein du ministère avec pour mission de gérer l'ensemble des achats de l'administration centrale, Ce service apportera une réelle cohérence dans la politique des achats du ministère et travaillera en étroite collaboration avec l'agence centrale des achats de l'État nouvellement créée. Comme cette dernière, il a pour mission de mettre en oeuvre la politique d'achats publics durables définie dans le cadre du Grenelle de l'environnement. L'ensemble des personnels sera sensibilisé à la problématique due développement durable, notamment dans son application à la vie courante comme l'économie des ressources ou la conduite automobile. D'une manière générale, cette dimension sera intégrée dans toutes les formations. À titre d'exemple, les premières formations de conducteurs à l'éco-conduite sont mises en place dès cette année.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28570

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 juillet 2008, page 6451

**Réponse publiée le** : 27 janvier 2009, page 709